



## Compte rendu de réunion

### Comité Directeur

14 avril 2018 à l'Union

La réunion a lieu à partir de 9 h 30 dans une salle de la Maison des Sports de L'Union.

#### Présents

Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, Thierry Broucke, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Alain Dupin, Anne Fourmaud, Gisèle Gallet, Chantal Lassus, Lionel Leloir, Michel Terpand.

#### Excusés

Jo Lamothe ; Marc Berger, André Cabrera, Pascal Champion, Thérèse Droui, Pascale Hautefort, Christine Marleaux, Isabelle Moreau, Michel Pascal, Jackie Racinais, Nicolas Jonette (CTR)

#### Absents

Dominique Brisot, Michel Henner, Jean Winterstan.

#### Ordre du jour

- Décès de Jean-Yves MANCUSO
- Trésorerie
- Subventions
- Calendrier hivernal
- Jeunes ; Groupes Départementaux
- Championnats de France (Nature – 3D)
- Divers (nouvelles disciplines – Mixtes – Féminin – Haut Niveau – Véhicule – Carquois – réunions - Pôle)

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président Didier RAMI ouvre la séance à 9 h 30.

Il rappelle l'engagement de Jean-Yves MANCUSO dans le tir à l'arc : ancien membre du Comité Directeur de la FFTA, membre du CoDir de la Ligue Languedoc-Roussillon, puis du Comité Régional d'Occitanie, du Comité du Gard, Président du club des Archers Beaucairois qu'il avait fondé en 2000, arbitre fédéral, il est décédé brutalement ce 7 avril 2018. Jean-Yves a beaucoup œuvré au sein de la Commission Sportive régionale (travail en particulier sur les calendriers sportifs) et était référent pour la Commission Labels d'Occitanie. Il manquera beaucoup à toute l'équipe qui savait pouvoir compter sur lui et sur sa faculté à analyser les situations et par-dessus tout aimait sa grande gentillesse.

### TRESORERIE

Il reste encore de l'argent sur les comptes des anciennes ligues, afin de pouvoir aux derniers règlements qui n'auraient pas encore été effectués. Ces comptes seront clos fin août 2018.

Il faut maintenant vendre les titres de la Ligue LR sans plus attendre ; Pascal CHAMPION devra donner des directives à la Banque en ce sens.

Le point est fait sur les sommes actuellement en banque : compte courant, livret A, livret B.

Le Président Didier RAMI remarque que la Caisse d'Epargne, où se trouve l'ensemble des comptes du CRTAO, fait payer chaque opération, même interne (livret-compte) : cela revient cher : 42,44 € en mars. Il faudra renégocier (le CRTAO est considéré comme entreprise et non association) et éventuellement changer de

banque si cela était nécessaire, malgré l'éloignement que cela occasionnerait à la Trésorière Anne FOURMAUD pour se rendre sur place. Arguer que la somme totale déposée peut valoir un effort de la part de la Caisse d'Épargne.

Didier RAMI n'a pas l'accessibilité informatique au compte, il faudrait qu'il se rende sur place (gros déplacement !) ; il consultera les comptes par l'intermédiaire des identifiants d'Anne FOURMAUD.

Suite au décès de Jean-Yves MANCUSO, trésorier adjoint du CRTAO, Didier RAMI propose que Vincent DENHEZ (trésorier plusieurs années de la Ligue MP et Trésorier du CRTAO avant son accident) devienne trésorier adjoint pour aider Anne dans les comptes. Accord unanime des présents.

## SUBVENTIONS

**Conseil Régional** : subventions attribuées : 25 000 € pour le Haut Niveau, 6 000 € pour l'équipement, 15 000 € pour la formation

Il faut maintenant demander au Conseil Régional, avant fin avril, le versement des premières subventions attribuées. Sinon, le versement mis en délibéré à la fin de l'année.

**Demandes 2018** : les demandes seront peu différentes de celles de 2017. Attention : nécessité de fournir des devis pour les demandes d'achat de matériel.

**CNDS 2018** : des crédits en baisse dont la répartition est modifiée, ont soulevé de nombreuses réactions précises Bernard BARASCUD.

Les objectifs prioritaires du CNDS 2018 sont : 1- soutenir la professionnalisation de mouvement sportif (emploi sportif et apprentissage) 2- corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive (acquérir du petit matériel à la pratique sportive des personnes en situation de handicap, renforcer l'offre de pratiques pour les féminines au sein des QPV et apprentissage de la natation) 3- promouvoir le sport santé sous ses différentes formes ( Plan régional SS Bien Être, formation des encadrants sport sur ordonnance et actions de prévention et de préservation de la santé par le sport) 4- renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport .

« Le sport santé » est une activité sportive pratiquée dans des conditions aptes à maintenir la santé dans le cadre de la prévention primaire ou de la prévention tertiaire. Il convient de retenir que le concept de sport santé est conseillé dans le cadre d'une pratique à tous les âges. Il peut recouvrir les notions d'activité physique, d'activité physique ou sportive, d'activité physique et sportive, d'activité sportive.

L'association effORMip créée en 2005, agit pour lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique des porteurs de pathologies chroniques. Liens d'appoints : [www.iformip.fr](http://www.iformip.fr) et [contact@iformip.fr](mailto:contact@iformip.fr)

Les demandes pour l'E.T.R. seront saisies directement par Nicolas JONETTE.

Concernant la Fête du Sport 2018 initiée par le Ministère durant les 21 au 23 septembre. Elle vient s'ajouter aux journées Sentez Vous Sport organisées depuis des années. Elle n'est donc pas soutenue par le Mouvement sportif d'autant que près de 3 millions d'euros prélevés sur la recette du CNDS vont transiter par les Collectivités Territoriales et leurs regroupements sans être forcément distribués aux acteurs : les clubs !

Problème informatique (national) pour entrer dans le site Sésame, pour déposer les dossiers de subvention ; ce problème touche également la finalité du dépôt de demande de subventions.

Discussion sur les liens entre clubs FFTA et Handisport / Sport Adapté : organisation de compétitions spécifiques, cibles réservées, convention pour le prêt de structures et/ou d'équipement... ont été abordés.

## CALENDRIER HIVERNAL

La Commission Sportive a déjà envoyé aux clubs les dates des championnats régionaux.

La formule d'un championnat sur 2 jours, avec partage des catégories, n'a pas amené d'échos particulièrement défavorables. Cette forme sera sans doute reconduite, car il est très difficile d'avoir de très grandes salles, ou bien il faut louer (fort cher) des salles de parcs des expositions.

Il serait bon de faire tourner les lieux ; Auch, à nouveau candidat, ne peut changer de date et organiser pour les Jeunes, car le gymnase est déjà pris à la date de fin de saison Jeunes. Très bonne organisation, hélas le club est très décentré.

Fin janvier : championnat universitaire. La date doit être donnée à la FFTA pour inscription au calendrier ; deux lieux seraient championnats : Alès et Balma (mercredi soir ou vendredi soir, à définir)

## JEUNES ; GROUPES DEPARTEMENTAUX

Réponses aux questions de Jackie RACINAIS :

**Prise en charge des Jeunes en TNJ** : 1 jeune et 1 entraîneur de club : pour structurer les clubs (rappel : 200 € par TNJ pour les clubs participants répondant à ces conditions). La subvention n'est pas versée si l'entraîneur n'est pas du club.

**ETAF en TNJ** : ces clubs reçoivent déjà des aides de la FFTA pour leurs participations aux TNJ. Il n'y a donc pas d'aide complémentaire de la part du CRTAO pour ces clubs.

**Clubs en devenir ETAF** : Nicolas JONETTE a fait le recensement des clubs ; chacun a indiqué ses priorités en besoins (matériel, présence régulière d'un B.E., formation des cadres du club...

Total des clubs demandeurs : 8 ok, plus 3 qui avaient demandé. Pourquoi ne sont-ils pas sur la liste ? Lionel ALLASIO, Jackie RACINAIS et Nicolas JONETTE devront faire le point avant la fin mai pour donner aux membres du CRTAO une meilleure vision des critères d'éligibilité des clubs qui demandent à entrer dans le dispositif « en devenir ETAF »

La subvention maxi pour les clubs en devenir ETAF est de 1 200 €, somme qui sera versée aux clubs à leur demande (justificatifs à fournir)

**Clubs ETAF** de Lattes, Manduel, Nîmes : pour percevoir l'aide, fournir les justificatifs de dépenses (matériel et/ou déplacements).

**Groupes Départementaux** : 11 Comités Départementaux ont des actions en cours, très diverses ; le point est fait, Département par Département : périodicité des regroupements, nombre de jeunes, âges, exigences...

Le versement de 3 000 € par CoDép aura lieu dès maintenant sur leur demande faite au Président, le justificatif étant le dossier qu'ils ont envoyé. Un réajustement aura lieu en fin de saison, lorsque le CRTAO connaîtra le montant de sa propre subvention et la recevra. Réajustement qui aura lieu en fonction des actions, des besoins, des budgets de chaque CoDép.

Question : la convention avec Howard CATHERINE pourra-t-elle être reconduite ou pas ?

Difficulté due à la diversité de statuts des intervenants : convention, ordre de mission.

Pour info, Profession Sport paie les heures (salaire). Les frais de déplacements sont pris en charge par le CRTAO

## CHAMPIONNATS DE FRANCE

Didier RAMI remet à Lionel ALLASIO un courrier de la FFTA concernant le classement national de DR.

### Championnat de France Nature : 19-20 mai à Pujaut

Tout se met en place ; il y a 19 arbitres sur 20 ; le Délégué Technique Eric GIRARD est passé. Le CRTAO sera averti de sa décision afin d'ouvrir le versement de la subvention au club.

### Championnat de France sur cibles 3D : 16-20 août à Laguiole.

Arbitres au complet et le Délégué Technique de la FFTA, Gérard GUINGOUAIN passe jeudi 19 avril pour statuer avec les membres du Comité d'organisation. Quelques soucis concernant les subventions promises, le projet Parc de l'Aubrac n'ayant pas encore été validé. Le Conseil Régional a attribué 3 000 € sur les 5 000 demandés.

## DIVERS

### Nouvelles disciplines

Bernard BARASCUD parle du Run Archery, qui existe déjà dans certains pays et vient d'apparaître en France : sorte de biathlon course-tir à l'arc, reconnu par la FFTA. (lien vers le site FFTA)

Non reconnu par la FFTA, et présentant des dangers potentiels : l'ArcheryTag, sorte de paintball à l'arc avec des flèches à pointes blunt. : il existe plusieurs structures sauvages ou déclarées, dans notre Région. Les clubs doivent être avertis des risques que présente une telle activité, de plus non acceptée par la FFTA. Bernard BARASCUD suggère, en étant dans la ligne fédérale, de ne pas cautionner le développement de cette pratique et en conséquence d'alerter les personnes qui seraient tentées de la cautionner. (Élus des collectivités et responsables des clubs FFTA).

### Trophées des Mixtes

Organisation « départementale » ; 4 catégories de couples d'archers : 1ère année de licence – 2ème année et plus arcs classiques – 2ème année et plus arcs à poulies – 2ème et plus arcs nus.

Deux formats prévus : en salle, à l'extérieur ; des matches de poules donnent un classement conduisant au Trophée National.

4 Départements ont posé des candidatures pour l'organisation : Gard – Gers – Hérault – Lot ; les équipes des autres départements peuvent demander à participer sur ces concours ; il s'agit normalement d'équipes de club, mais il est possible de faire des équipes inter-clubs, sans toutefois pouvoir aller en national.

A noter : la finale nationale aura lieu à Chennevières les 30/06 et 01/07, dates de nos championnats régionaux de tir Fita Jeunes et Adultes ; quelques archers et archères devront choisir : trophée des Mixtes ou Championnat Fita d'Occitanie

La possibilité d'une aide pour les équipes sélectionnées pour la finale nationale sera discutée à la prochaine réunion.

### **Résolument Féminin**

Le Trophée Parcours ne prend pas.

Le tir sur cibles anglaises a commencé puisque le nouveau calendrier pour cette épreuve régionale prévoit le tir sur la saison sportive et commence donc par le tir en salle en hiver, puis Fédéral et Fita (printemps-été).

### **Haut Niveau**

Lionel ALLASIO fera le récapitulatif des équipes engagées (D1, D2, DNAP, DR). Les clubs devront faire une demande de subvention pour toucher l'indemnité votée.

Les C.I.P. ne sont pas encore signés

### **Véhicule**

La voiture de la Ligue LR avait été conservée, un emploi de technicien sportif devant être créé. Il y a du retard, et la voiture perd de la valeur, tandis que l'assurance coûte assez cher. Il est voté à l'unanimité des présents la mise en vente du véhicule.

### **Carquois Bleu**

Ces livrets, qui avaient été édités par la FFTA, étaient dûs à l'ancienne CTF, Brigitte BLANC.

Un club de la région parisienne aimerait s'en procurer s'il en existe encore : Lionel LELOIR en a peut-être quelques-uns dans son département. Gisèle GALLET lui enverra les coordonnées du club demandeur.

### **Réunions : Conseil Régional à Pérols (34)**

Bernard BARASCUD a représenté le Comité Régional à une réunion « le **Sport en Occitanie** » le 8 février 2018 à Pérols : place du sport dans notre Région, remise de trophées à des champions. Des liens mis sur le site concourent à informer les clubs et les licenciés à leur droit de demande de subvention auprès de la Collectivité Régionale.

Il fait également un compte-rendu (mis sur le site) de la **réunion des Présidents des Comités Régionaux et Départementaux** à l'INSEP, la veille de l'AG de la FFTA. Benoît BINON, nouveau CTN, est favorable à un **Pôle France Relève (Espoir)** en Occitanie. Didier RAMI souligne que le Conseil Régional, la DRJSCS, les CREPS y sont également favorables. De prochains rendez entre ces parties préciseront la faisabilité technique et économique de ce projet.

Fin de la réunion : 16 h 30

Prochaine réunion : le samedi 16 juin 2018 ; lieu à définir